



AVIS PUBLIC

**ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION SUR LES
PREMIERS PROJETS DE RÈGLEMENT 1019-01 ET 1020-01**

**MERCREDI 2 SEPTEMBRE 2026, À 18 H 30
AU CENTRE COMMUNAUTAIRE MEMORIAL
(202, chemin de la Grande-Côte, Rosemère, entrée sur le côté)**

AUX PERSONNES INTÉRESSÉES PAR LES PREMIERS PROJETS DE RÈGLEMENT SUIVANTS :

**1019-01 | RÈGLEMENT SUR LES USAGES CONDITIONNELS
1020-01 | RÈGLEMENT SUR LE ZONAGE INCITATIF**

AVIS PUBLIC est donné, par les présentes, par la soussignée, greffière de la Ville de Rosemère :

QUE le Conseil municipal a adopté, à la séance ordinaire du 17 août 2026, les premiers projets de règlement suivants :

**1019-01 | RÈGLEMENT SUR LES USAGES CONDITIONNELS
1020-01 | RÈGLEMENT SUR LE ZONAGE INCITATIF**

QU'UNE assemblée publique de consultation sera tenue le **mercredi 2 septembre 2026, à 18 h 30, au centre communautaire Memorial, situé au 202, chemin de la Grande-Côte, Rosemère (entrée sur le côté)**. Au cours de cette séance, la mairesse ou un membre du Conseil désigné par celle-ci expliquera les projets de règlement;

QUE les premiers projets de règlement 1019-01 et 1020-01 s'appliquent à l'ensemble du territoire et contiennent des dispositions susceptibles d'approbation référendaire en vertu de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*;

QUE ces premiers projets de règlement sont déposés au greffe de la municipalité, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance durant les heures de bureau.

FAIT À ROSEMÈRE, CE 18 AOÛT 2026

La greffière,

SPS

M^e Sara Parent St-Laurent